

TÉMOIGNAGES

MARDI le 1^{er} décembre 1964.

(Traduction)

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre.

J'espère bien que nous parviendrons à étudier aujourd'hui une bonne partie du bill dont nous sommes saisis. Je rappelle au Comité que ce projet de loi a pour objet de constituer une compagnie qui administrera un terminus ferroviaire à Ottawa. Où que le terminus soit éventuellement implanté, les modalités prescrites seront valables.

Maintenant que nous avons eu ce que je considère comme une longue discussion sur l'emplacement proposé pour le terminus à Ottawa, d'aucuns disent que c'est l'emplacement définitif, j'espère que nous ne prolongerons pas trop cette discussion et que nous passerons à l'examen des articles du bill, qui ne portent pas sur l'emplacement mais plutôt, comme je l'ai déjà dit, sur la façon dont sera administré le terminus, où qu'il soit situé. Cependant, je suis au service du Comité.

Avant que nous ne passions à l'étude des articles, je sais que certains membres du Comité ont des questions à poser aux représentants des compagnies ferroviaires qui étaient à la séance de jeudi dernier. J'invite donc M. Macdougall et M. Spence à s'asseoir ici.

Libre à vous maintenant de poser des questions.

Je rappelle au Comité que nous en sommes encore à l'article 1.

M. BARNETT: Monsieur le président, j'apprécie ce que vous venez de dire quant à l'objet du bill et je vous accorde que le projet de créer la *Terminal Railway Company* n'est vraiment pas mis en question. Quant à moi, je crois que certaines des questions posées au cours de la séance précédente ont bien démontré qu'au moins certains membres du Comité s'intéressent principalement à la question de savoir où sera située la nouvelle gare.

Pour ma part, je suis heureux d'avoir eu l'occasion d'entendre le général Clark, de la Commission de la capitale nationale, et je désire aussi profiter de la présence des représentants des chemins de fer, dont le point de vue devrait avoir de l'importance aux yeux du Comité.

Le PRÉSIDENT: Veuillez continuer, monsieur Barnett.

M. BARNETT: J'avoue franchement que je voudrais savoir un peu ce que pensent les chemins de fer du changement proposé, qui consisterait à enlever la gare d'un endroit central que certains d'entre nous considèrent comme très commode, d'après les chiffres produits à l'enquête faite par le comité du Sénat, pour une très grande proportion des voyageurs qui arrivent à Ottawa par chemin de fer.

Sans avoir sous les yeux les paroles mêmes prononcées par le ministre des Transports lors de la deuxième lecture à la Chambre, je suis bien sûr de l'avoir entendu dire que les chemins de fer eux-mêmes n'étaient pas très enthousiasmés au début par l'idée d'enlever la gare de cet endroit central. Et même, si ma mémoire est bonne, il a dit en propres termes qu'il avait fallu leur tordre le bras assez longtemps pour les amener à accepter les arrangements exposés dans l'annexe du bill.